

## AIDE A LA PRISE DE LICENCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER - CHEQUE SPORT/CULTURE

Pour la saison sportive 2023-2024, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a lancé le 20 juin 2023 une aide à la prise de licence : le chèque Sport et Culture.

### Pour qui ?

**Les jeunes de 8 à 18 ans** (nés entre le 01/01/2005 et le 31/12/2015), domiciliés en Loir-et-Cher.

### Pourquoi ?

**Pour une première inscription** (adhésion pour la saison 2023-2024 à une structure dont il n'était pas membre la saison précédente) :

- dans un club de sport associatif affilié à une fédération agréée par l'État (ministère des Sports).
- ou dans une école de musique, de chant, de théâtre ou de danse du département.

### Combien ?

**41 € par enfant et par an** (ou aide égale au montant de l'inscription s'il est inférieur à 41 €).

Le chèque sport-culture sera versé directement à la famille (une seule aide par enfant et par an).

### Comment en bénéficier ?

Lors de l'inscription à une activité, faire remplir le formulaire par l'école, l'association ou le club.

### Où se procurer le formulaire ?

- disponible dans le numéro de juillet du magazine Loir-et-Cher info (page 7)
- en pièce jointe ou à télécharger [en cliquant ici](#)

Nous espérons que cette aide cumulable avec le Pass'Sport de l'Etat contribuera à l'inscription de nombreux jeunes dans nos clubs.